

Mensuel n° 353

AVRIL 2022

Alors que le peuple
Ukrainien se bat pour
maintenir sa démocratie,
Les 10 et 14 Avril nous
serons libres de notre choix.
Allez voter.

J. Hequet



Avec l'aide des représentants de l'Office National des Forêts, quelques rares Trélonnais ont participé à l'opération « Hauts-de-France Propres ».

SEMAINE N°13

- 02.04 : Opération Portes ouvertes au Collège Denis Saurat de 9h00 à 12h00 (voir à l'intérieur)
- 02&03.04 : Exposition des Ymagiers à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°14

- 05.04 : Conseil Municipal à 18h00 à la mairie
- 08.04 : Vacances scolaires de printemps après la classe
- du 09 au 15.04 : Festival du film d'animation (voir dépliant joint)
- 10.04 : Dimanche des Rameaux
- 10.04 : Election Présidentielle (1^{er} tour) **de 8h00 à 19h00** à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°15

- 15.04 : Vendredi Saint
- 15.04 : Concert des jeunes musiciens (voir à l'intérieur)
- 17.04 : Dimanche de Pâques
- 17.04 : Distribution de pâtisseries aux résidents du Chemin Vert

SEMAINE N°16

- 18.04 : Lundi de Pâques
- 18.04 : Chasse aux œufs pour les enfants (voir à l'intérieur)
- 23.04 : Repas ouvert à tous de l'AS Trélon à la salle des œuvres (voir à l'intérieur)
- 24.04 : Election Présidentielle (2^e tour) **de 8h00 à 19h00** à la salle des fêtes

SEMAINE N°17

- 25.04 : Rentrée des élèves
- 29.04 : Remise des gros lots de la tombola de la Saint Pansard à 18h00 à la mairie
- 30.04 : Soirée cabaret organisée par Echanges et Dialogues (voir à l'intérieur)
- 01.05 : Fête du travail





ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Le jour des scrutins, soit les dimanches 10 et 24 avril, rendez-vous à la salle des fêtes, rue de la Liberté, avec une **pièce d'identité obligatoire** pour voter. Celle-ci vous sera demandée avant de récupérer les bulletins de vote. Plusieurs justificatifs d'identité sont recevables en plus de la carte d'identité et du passeport, notamment la carte vitale (avec photographie), le permis de conduire, une carte d'invalidité, un permis de chasse, une carte d'identité d'élu local, de fonctionnaire ou de parlementaire.

Les bureaux de vote sont ouverts de **8h00 à 19h00**.

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

La municipalité organise une chasse aux œufs de Pâques le lundi 18 avril à 10h30 au stade pour tous les enfants de Trélon dont l'âge correspond à celui des écoles maternelle et élémentaire.

ATELIERS POUR LES RETRAITÉS

La CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) organise pour les nouveaux retraités (de 6 mois à 2 ans de retraite) des ateliers gratuits avec au programme le mardi 26 avril la présentation de la sono-thérapie suivie d'un repas.

Carsat Retraite
& Santé
au travail

Toutes ces rencontres se déroulent au Centre Socio-culturel de Fourmies

Renseignements et inscriptions :

- Madame Dumas (sdumas@csc-fourmies.org)
- Monsieur Ducrocq (dducrocq@csc-fourmies.org)

☎ 03.27.60.81.81

TRAVAIL D'ÉTÉ POUR LES JEUNES

Devant le nombre important de demandes, il a été décidé que les jeunes Trélonais souhaitant travailler dans les services municipaux pendant les vacances d'été afin de financer leurs études ou un projet personnel doivent adresser leur demande à la mairie pour le **vendredi 27 mai 2022** délai de rigueur.

Pour être candidats, les jeunes doivent :

- être inscrits sur les listes électorales,
- être scolarisés au niveau Bac + 1 au minimum,
- être nés en 1998 ou après (soit être âgés de 24 ans au maximum).

Les dossiers des boursiers seront traités en priorité.

PERMANENCE SOCIALE

Permanence sur rendez-vous de Madame Liliane Collier, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 11h00 à 12h00 à la mairie.

CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 28 avril 2022, dans les locaux de la maison de santé Albertine, le matin à partir de 09h00.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

CANTINE SCOLAIRE ET GARDERIE

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font sur le site « My Perischool ». Vous devez obligatoirement finaliser l'inscription au plus tard le jeudi soir.

Si votre compte n'est pas encore créé, vous devez aller sur l'adresse suivante :

<https://trelon.myperischool.fr> avec le code d'accès de la commune DL7YSY5

En cas de problème, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

UNE JOUTE MUSICALE HUMORISTIQUE PIANO-VIOLONCELLE DUEL OPUS 3



Après avoir triomphé en France et dans plus de 39 pays, le duo d'humour musical DUEL se féminise pour un troisième opus. Nathalie Miravette, pianiste aux doigts de fée, rejoint cette fois Laurent Cirade, talentueux violoncelliste.

La féminité de l'un rencontre l'espièglerie garçonnière de l'autre et la partition devient savoureuse. Lui, le colosse derrière son fragile violoncelle et elle, toute petite derrière son imposant piano à queue, se toisent avant de se livrer un combat à coups de notes bien senties et d'accords implacables.

On entend les frustrations, on ressent les désirs, on comprend que l'heure est grave et le conflit aigu. Le duo devient duel et le spectateur est embarqué dans une bataille aux accents baroques où classique, jazz et rock se renvoient dans les cordes. Les deux instruments s'invectivent, se répondent, se provoquent puis s'appriivoisent avec talent et poésie... et toujours avec beaucoup d'humour.

Samedi 21 mai 2022 à la salle des fêtes à 20h30

Réservation en mairie à partir du 25 avril 2022 (03 27 60 82 20)

Entrée : 15 euros (gratuite jusque 12 ans)

PERMANENCE MGEN



La Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale tiendra en mairie de Trélon une permanence les vendredis 1^{er} avril et 06 mai 2022 sur rendez-vous fixés à 9h00, 10h00, 11h00, 14h00, 15h00 et 16h00.

Contact : Mme Béatrice CERA ☎ 07.88.39.49.12 ou par courriel : bcera@mgen.fr

BUS FRANCE SERVICES

Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon le lundi 04 avril 2022 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.



Il est fortement conseillé de prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous au 03.59.73.18.20 ou par courriel avesnois.franceservices@lenord.fr

ASSOCIATION POUR LA JUSTICE, L'ACCUEIL ET LE RÉINSERTION SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES

Si vous êtes victimes de violences conjugales, d'agressions sexuelles, de coups et blessures, de cambriolage ou de dégradation, le Service d'Aide aux Victimes (SAV) de l'Association pour la Justice, l'Accueil et la Réinsertion (AJAR) est à votre disposition pour vous aider et vous recevoir les vendredis 08 et 29 avril de 13h30 à 17h00 au PAD (Point d'Accès au Droit) de Fourmies.

De façon gratuite et anonyme, vous recevez des informations juridiques et sociales et un soutien psychologique si nécessaire.

Contacts :

☎ 03.27.39.96.40 ou mail : sav.valenciennes@ajar.fr

AJAR 10 avenue de la gare 59440 AVESNES-SUR-HELPE

LES MESSES DU MOIS D'AVRIL

HORAIRES

samedi 02 avril	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 03 avril	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 09 avril	GLAGEON (18h00)
dimanche 10 avril	SAINS-DU-NORD (9h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
lundi Saint 11 avril	FOURMIES SAINT PIERRE (18h00)
mardi Saint 12 avril	FOURMIES SAINT PIERRE messe chrismale en présence de notre évêque (18h00)
mercredi Saint 13 avril	FOURMIES CHAPELLE SAINT PIERRE (18h00)
jeudi Saint 14 avril	WIGNEHIES Sainte Cène (18h00)
vendredi Saint 15 avril	OHAIN office de la Croix (18h00)
samedi Saint 16 avril	FOURMIES SAINT PIERRE veillée Pascale (11h00)
dimanche 17 avril	WALLERS-EN-FAGNE (9h30) – FOURMIES NOTRE DAME (11h00)
samedi 23 avril	ANOR (18h00)
dimanche 24 avril	FERON (9h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 30 avril	GLAGEON (18h00)
dimanche 1 ^{er} mai	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)

INFORMATION AUX USAGERS DES CARS « ARC-EN-CIEL »

Le port du masque reste obligatoire dès l'âge de 6 ans dans les autocars du réseau Arc-en-Ciel compte tenu de la promiscuité. L'accès à l'autocar sera refusé à toute personne ne respectant pas cette obligation.

Merci de votre compréhension et de votre coopération.

Réseau d'Autocars des Hauts-de-France
Secteur Nord - Périmètre Avesnois



OUVERTURE DE LA POSTE

A partir du vendredi 1^{er} avril 2022, le bureau de poste de Trélon sera ouvert selon les horaires ci-dessous :

- le lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
- les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et le samedi de 9h00 à 12h00.

OUVERTURE DE LA PERCEPTION

La perception est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 08h30 à 12h00. Contact : ☎ 03.27.59.75.75

messagerie : t059530@dgfip.finances.gouv.fr



FINANCES
PUBLIQUES

L'AMIANTE : BON À SAVOIR !



Lorsque vous faites faire des travaux de rénovation, il arrive qu'il faille enlever de l'amiante, dans les toitures par exemple. Si votre entrepreneur vous facture le retrait et le traitement de ce matériau, il doit aussi vous fournir une attestation de prise en charge de l'amiante émise par un centre agréé.

Pour rappel, les dépôts sauvages sont interdits et passibles de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à 75 000 euros d'amende et 2 ans d'emprisonnement.

Ensemble protégeons notre environnement : il est notre plus grande richesse et notre meilleur atout !

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (☎ 03.27.60.82.20).

PERSONNES ISOLÉES

Le service social de la mairie souhaite compléter son listing des personnes âgées de plus de 68 ans en y ajoutant celles qui, pour des raisons de santé ou autres, sont isolées et aimeraient être contactées ou aidées. Si vous êtes dans ce cas, faites-le nous savoir (accueil de la mairie ou par téléphone au ☎ 03.27.60.82.20.).

MUTUELLE JUST

La Communauté de Communes SUD AVESNOIS propose aux habitants un dispositif de mutuelle santé spécialement négocié pour vous faire économiser de l'argent sur votre complémentaire santé.

Pour tout savoir sur cette mutuelle dédiée et mise en place en partenariat avec la @MutuelleJust, vous êtes invités à assister à une permanence tenue par les conseillers de la mutuelle le vendredi le 8 avril de 13h30 à 17h30 à la Mairie.



Ces permanences se tiendront sur réservation au 0 809 546 000 (service gratuit + prix d'appel).

INSTALLATION D'ÉOLIENNES SUR LE TERRITOIRE DE MOMIGNIES



La construction et l'exploitation de 4 éoliennes, d'une puissance nominale maximale de 4.5 MW, sur le territoire communal de Momignies impactera au sens du Code de l'Environnement Momignies (commune d'implantation) et Chimay et les communes limitrophes françaises : Anor, Baives, Moustier-en-Fagne, Ohain, Trélon et Wallers-en-Fagne.

Conformément aux dispositions relatives au Code de l'Environnement, une réunion d'information préalable relative à l'objet susmentionné est organisée le mardi 29 mars 2022 à 19h00 à la salle du Centre Culturel, Le Kursaal, route de Macon - 6590 Momignies.

Toute personne intéressée peut participer à cette réunion qui a pour objet :

1. de permettre à Windvision de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

De plus, toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la réunion d'information, soit jusqu'au mardi 12 avril 2022, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, en les adressant par écrit au Collège communal de Momignies, Grand Place 1 à 6590 Momignies en y indiquant nom et adresse - emmanuel.servais@momignies.be (copie à Windvision Belgium, Arnould Nobelstraat 42, 3ème étage 3000 Leuven)

Des informations peuvent être obtenues auprès de Madame Pagnanini Bérengère - berengere.pagnanini@windvision.com

FÊTE DU TRAVAIL

Les diplômes de la Médaille d'Honneur du travail ont été attribués :

- | | |
|--------------------------------|--|
| Echelon argent : | Messieurs DEMANGE Franck, DESUMEUR Christophe et VIÉVILLE Christophe |
| Echelon vermeil : | Messieurs HESTERS Cyrille et SERVIEN Philippe |
| Echelon vermeil et argent : | Monsieur BERTRAND Didier |
| Echelon argent vermeil et or : | Monsieur PHILIPPE Pascal |
| Echelon grand or : | Madame BEAUSSART Dominique née SERVIEN |

LES AMIS DE LA DEMI-LIEUE

L'association organise plusieurs manifestations festives pendant ce mois :

- une séance de sophrologie à poney ou à cheval le samedi 02 avril, ouverte à tous, à partir de 17h00,
- une journée des enfants avec chasse aux œufs le dimanche 10 avril de 11h00 à 17h00,
- une journée jeux, quizz et chocolat le dimanche 24 avril de 15h00 à 17h30, pour tous à partir de 5 ans.



Renseignements : www.ecuriesdelademilieue.ffe.com

Réservation obligatoire : ☎ 07.69.25.17.42

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mademoiselle Claudette Lempereur (☎ 06.37.48.82.86).

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 14h00 à 15h00 dans le strict respect des gestes barrières.

Les prêts sont gratuits. L'inscription est indispensable.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00, le mardi à 20h00, le mercredi à 17h00 et le jeudi à 14h00. La durée moyenne d'une partie est d'environ 2 heures. Il est indispensable de venir avec son matériel.

CAFE LITTERAIRE

Réunion le jeudi 28 avril 2022 de 14h00 à 16h00.

LES YMAGIERS

Les Ymagiers tailleurs d'images exposeront leurs œuvres les samedi 02 et dimanche 03 avril 2022 dans la salle des fêtes.

L'exposition sera ouverte de 11h00 à 18h00.

Vernissage le vendredi 1^{er} avril 2022 à 18h30.



STAGE D'ORCHESTRE

Les écoles de musique d'Avesnes-sur-Helpe, Etrœungt et Trélon organisent un stage gratuit rassemblant de jeunes musiciens, du lundi 11 au vendredi 15 avril de 08h30 à 16h30 dans la ville sous-préfecture.

Ces jeunes donnent un concert le vendredi 15 avril à 19h30 dans la salle des fêtes avesnoise.

Entrée gratuite.

ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE

L'ensemble des cordes de l'Orchestre National de Lille (ONL) se produira à Trélon le mercredi 14 septembre à 20h00 dans la salle des fêtes.

Un moment musical exceptionnel à ne pas manquer.



VOCALIS RECRUTE

Chœur féminin, Vocalis a repris ses activités et cherche à renforcer son effectif.

Si vous aimez chanter dans un programme plutôt axé sur le jazz, n'hésitez pas à venir assister à une répétition, les prochaines ayant lieu les samedis 23 avril et 21 mai de 14h30 à 17h00 (salle située rue Clavon Collignon). Le meilleur accueil vous sera réservé.

Renseignements auprès de la présidente Marie-Jeanne Bombart (☎ 06.84.67.81.08)

DANCING CLUB TRÉLONNAIS

Le Dancing Club Trélonais organise son gala annuel avec la participation de Kara dance le samedi 07 mai 2022 à partir de 17h30, suivi d'une soirée dansante à partir de 22h00.

Entrée 2€.

Le club participera à la journée des associations le dimanche 08 mai 2022 de 10h00 à 17h00.

Entrée gratuite.

Salle des fêtes de Wignehies pour les deux manifestations.

Buvette et petite restauration sur place.

SOIRÉE CABARET

L'association Echanges et Dialogues organise une soirée cabaret le samedi 30 avril à 18h30 à la salle des fêtes avec le spectacle « En pièces détachées ».

Entrée gratuite – Réservations souhaitées au 06 01 89 34 62

Boissons et petite restauration sur place.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES



Important : le pass sanitaire est obligatoire pour toutes les activités des clubs.

Adresse du local : 1, rue Heureuse, 59132, Trélon (à côté de la salle des fêtes).

Renseignements : auprès du secrétariat au 03 27 59 72 03 ou echetdialog@gmail.com

ACTIVITÉS DES CLUBS AVRIL 2022

Clubs	Horaires	Animateurs
Anglais	Le lundi de 14h00 à 16h00 au local Animation autour d'un thème et conversation orientées perfectionnement.	Wendy Benoît 06 50 26 78 06
Couture	Les 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis de 14h00 à 16h00 Découverte ou approfondissement des diverses techniques d'utilisation des machines à coudre.	Annette Vandesinde 03 27 59 55 41
Informatique	Les mardis de 14h00 à 16h00 Numérique, bureautique et conseils divers.	André Wautriche 06 01 99 34 62
Multimédia	Les jeudis de 14h00 à 16h00 au local Comment gérer ses photos, créer des diaporamas, réaliser des montages vidéo sous windows.	M. Bernard Naveau 06 84 47 24 80
Peinture	Les vendredis de 14h00 à 17h00 Différentes techniques de peinture.	Jeannine Draux 06 74 19 59 24
Tai-Chi	Les mardis de 19h00 à 20h30 À la salle des fêtes de Trélon.	Andrée Aithnard 03 27 59 72 03 et Lucia Marchant
Théâtre	Les mardis de 17h00 à 19h00 à la salle des fêtes de Trélon. Les nouveaux acteurs sont les bienvenus.	Éric Huart 32 473 99 33 53

JOYEUX DRILLES

LES JOYEUX DRILLES

Le club a repris ses activités :

- le lundi pour le tricot,
- le mercredi pour les activités manuelles,
- le vendredi pour les jeux.

Respect des gestes barrières et pass sanitaire obligatoires.

Contact : Madame Brigitte WILLIAME : ☎ 06.42.28.28.71 ou Monsieur Jean-Michel BARTHELEMY : ☎ 07.49.60.67.73



CONFRÉRIE SAINT PANSARD

RÉSULTATS DE LA TOMBOLA

29 – 62 – 120 – 155 – 161 – 260 – 334 – 339 – 545 – 564 – 569 – 596 – **650** – 660 – 1015 – 1067
– 1173 – 1272 – 1387 – 1573 – **1628** – 1666 – **1822** – 1946 – 2221 – 2282 – 2482 – 2532 – 2624
– 2930

TOMBOLA DES VENDEURS

48 – 52 – 65 – 76 – 79 – 96 – 127 – 147 – 160 – 164 – 172 – 182 – 215 – 222 – 226 – 266 – 268 –
272 – 290 – 296

PERMANENCES

Les Pansards tiendront des permanences pour vous permettre de retirer les lots de la tombola du carnaval et d'y acheter la bière brassin 2022, le verre et les coffrets de deux bouteilles et un verre dans le petit local de la salle des fêtes :

- les vendredis 08 et 15 avril de 15h00 à 19h00,
- les samedis 09 et 16 avril de 10h00 à 12h00.

LE CARNAVAL DE SAINT PANSARD : UNE TOTALE RÉUSSITE

La journée carnavalesque du dimanche 13 mars a été une vraie réussite avec la participation de 300 carnavaleux et plus de 1500 de spectateurs.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux habitants qui nous ont accordé leur confiance à travers un financement participatif, aux mécènes, à l'État, au Département, à la Municipalité et à ses services et à la Communauté de Communes du Sud-Avesnois pour leur aide précieuse.

Merci également aux quelques particuliers, commerçants et associations trélonais qui se sont investis pleinement.



ATELIER-MUSÉE DU VERRE

SAMEDI 02 ET DIMANCHE 03 AVRIL

Journées européennes des métiers d'art. Au cœur de la verrerie.

Visites gratuites de 14h00 à 18h00.

SAMEDI 09 AVRIL

Visites gratuites à 14h30 sur un axe design et production.

JEUDI 14 AVRIL

La famille du verrier de 14h00 à 16h00.

VENDREDI 15 AVRIL

Décoration d'un œuf et chasse aux œufs de Pâques de 14h00 à 16h00

Dès 6 ans – 10 € l'atelier – Réservation conseillée (☎ 03.27.60.66.11)

MARDI 19 AVRIL

Le mardi des tout-petits de 10h30 à 11h30.

JEUDI 21 AVRIL

Upcycling (transformation d'objets devenus inutiles) de 14h00 à 16h00.

A partir de 12 ans – 10 € l'atelier – Réservation conseillée (☎ 03.27.60.66.11).

VENDREDI 22 AVRIL

Design'-moi un parfum (composer sa fragrance et décorer son flacon) de 14h00 à 16h00

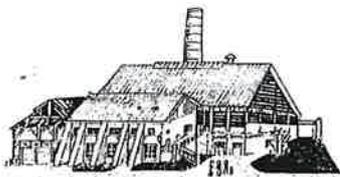
De 6 à 12 ans – 10 € l'atelier – Réservation conseillée (☎ 03.27.60.66.11).

COLLECTION SYMBALLÔ

Durant sa résidence de création à l'atelier-musée du verre, Jean-Baptiste Sibertin-Blanc a mis ses expériences de designer et ses connaissances du matériau verre au service de l'écomusée de l'Avesnois.

De ces rencontres avec les souffleurs du musée sont nées deux gammes d'objets, utilitaires et décoratifs, comme les fruits d'un accord parfait entre design, savoir-faire et identité d'une manufacture d'exception.

Cette exposition est visible jusqu'au jeudi 30 juin 2022.





LE RÉVEIL BOULISTE

samedi 02 avril	challenge de clôture	
samedi 30 avril	grand prix de la ville de Trélon	triplettes formées

LA VIE DE L'AS TRÉLON

FOOTBALL SENIORS

Equipe A (D3)

03.04 : 15h00 TRELON – LOUVROIL

10.04 : 15h00

Equipe B (D6)

MAROILLES – TRELON

TRELON – BEAUFORT/LIMONT-FONTAINE

FOOTBALL JEUNES

U15 (D2)

03.04 : 10h00

MAUBEUGE – TRELON



REPAS DE L'AS T

Les responsables de l'AS Trélon organisent un repas campagnard ouvert à tous, le samedi 23 avril à la salle des Oeuvres.

Tarif adulte : 20 euros (apéritif offert) ; tarif enfant 12 euros

Réservations : Nathalie Duterrage ☎ 06 13 71 72 33 ou Jim Duterrage ☎ 06 71 52 55 38

LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

SORTIES PREVUES

- 03.04 ECLAIBES Marche
- 03.04 MAROILLES « L'enfer vert » VTT et Marche
- 17.04 ROUSIES VTT et Marche

Départ à 8h30 place de l'église à Trélon.



TENNIS DE TABLE

Toutes les rencontres à domicile se déroulent dans la salle Pierre Leleux.



Départementale 1	10.04	9h30	LEVAL-SUR-SAMBRE – TRELON
Départementale 2	10.04	9h30	TRELON – LA LONGUEVILLE
Vétérans	08.04	9h30	TRITH-SAINT-LEGER – TRELON
	22.04	9h30	TRELON – TRITH-SAINT-LEGER

HANDBALL CLUB TRÉLONNAIS

Seniors garçons	03.04	16h00	TRELON – GUESNAIN
Seniors filles	02.04	18h00	TRELON – WALLERS-ARENBERG
- 18 ans garçons	02.04	19h00	ESPACE HAND PEVELE – TRELON
- 15 ans filles	02.04	15h30	TRELON – BOUSBECQUE/WERVICQ
- 11 ans mixte	02.04	10h00	TRELON – AULNOYE-AYMERIES



COLLÈGE DENIS SAURAT

La communauté éducative du collège Denis Saurat organise une opération portes ouvertes le samedi 02 avril 2022 de 9h00 à 12h00.

Vous pouvez y découvrir les options mises en place afin de favoriser la réussite de tous les élèves comme :

- la découverte des métiers,
- l'initiation à la culture antique,
- les options sportives : football et handball,
- le club théâtre,
- le Fab'Lab'numérique,
- la chorale.



AUTORISATION DE MISE EN LOCATION D'UN LOGEMENT

Dans le but de faciliter l'obtention du permis de louer instruit par la commune, vous trouverez ci-dessous les points essentiels (et non exhaustifs) sur lesquels l'accent sera mis.

Le logement ne doit pas présenter de risques manifestes pour la sécurité physique des occupants (effondrement de plafond, mur, plancher, escalier, chute d'étage, incendie).

Les escaliers doivent être munis d'un garde-corps et/ou d'une main courante. Les ouvrants de l'étage donnant sur l'extérieur devront être munis d'un garde-corps s'élevant au moins à 1 mètre du plancher intérieur si leurs appuis intérieurs sont à moins de 90cm. Le logement doit être pourvu d'au moins un détecteur de fumée normalisé.

Le logement ne doit pas présenter de risques manifestes pour la santé des occupants (plomb, amiante, électricité, gaz, DPE (Diagnostic de Performance Energétique), appareils de combustion, ventilation).

Les diagnostics immobiliers sont obligatoires pour la demande de mise en location.

VALIDITÉ DES DIAGNOSTICS

Surface habitable (Loi CARREZ) : sans limite tant que de nouveaux travaux ne sont pas effectués

Plomb : 6 ans si positif, illimité si négatif

Amiante : illimité

Électricité : 6 ans

Gaz : 6 ans

Diagnostic de Performance Energétique (DPE) : 10 ans

APPAREILS DE COMBUSTION

Tout appareil de combustion raccordé à une cheminée doit être pourvu d'un raccordement normalisé. Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore qui tue encore.

VENTILATION

Le logement doit bénéficier d'un renouvellement de l'air et de plusieurs évacuations des émanations tels que les taux de pollution de l'air intérieur du logement ne constituent aucun danger pour la santé et que puissent être évitées les condensations, sauf de façon passagère. L'aération du logement doit pouvoir être générale et permanente au moins pendant la période où la température extérieure oblige à maintenir les fenêtres fermées.

Les trois points principaux d'évacuation de l'air sont la salle de bain, la cuisine et les WC.

Les pièces principales (salle à manger, salon, bureau, chambres) doivent être pourvues d'entrées d'air (soit sur les coffres à volets s'ils existent, soit sur les châssis des fenêtres, car une ventilation maîtrisée apporte des économies d'énergie).

Le logement doit être doté des équipements habituels permettant d'y habiter normalement.

Un logement décent doit comporter certains éléments d'équipement de confort :

- une installation permettant un chauffage normal,
- une installation d'alimentation en eau potable et une évacuation des eaux usées,
- une cuisine comprenant un évier alimenté en eau chaude et froide et pouvant recevoir un appareil de cuisson,
- un WC séparé de la cuisine,
- un équipement pour la toilette (baignoire et/ou douche, lavabo) alimenté en eau chaude et froide permettant de garantir l'intimité personnelle,
- un ou plusieurs points lumineux dans chaque pièce,
- une ou plusieurs prises de courant dans chaque pièce,
- une alimentation télécom normalisée,
- une boîte aux lettres.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS

Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois (PNRA) organise de nombreuses animations grand public dans les prochains mois avec par exemple au programme :

- l'initiation à la taille d'entretien de fruitiers,
- le petit monde des mares bocagères,
- la découverte du bocage,
- la découverte du patrimoine naturel,
- les hirondelles font le printemps,
- les oiseaux du bocage.

Vous trouverez le programme complet sur :

<http://www.parc-naturel-avesnois.fr/blog/2022/03/16/les-rdv-du-parc-3/>

☎ 03.27.14.90.80

courriel : contact@parc-naturel-avesnois.fr



En application de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), pour les conseillers municipaux élus sur une autre liste que celle ayant obtenu le plus de voix lors du renouvellement du Conseil Municipal, un espace leur est réservé dans le bulletin municipal. Ils disposent ainsi d'un quart de page.



GRUPE MUNICIPAL DE TRELON

BILLET d'HUMEUR TRELON INFOS d'AVRIL 2022

INERTIE..... c'est de cette façon que l'on peut résumer l'action de la majorité municipale depuis juin 2020. Nombre de nos concitoyens nous ont interpellés en raison de l'absence de notre éditorial dans Trélon Infos de mars dernier. Nous aurions aimé leur faire part de l'avancée de tel ou tel projet local pour le bien de notre communauté. Hélas rien en perspective si ce n'est des travaux d'isolation et d'augmentation du nombre de bureaux e de la mairie pour un coût total de 500 000 € avec un reste à charge pour la commune de 150 000 €.

Nous aurions aimé aussi vous dire que notre premier magistrat prenait à bras le corps les préoccupations de nos habitants. Mais alors pourquoi écrire une lettre au maire, lui adresser un courrier électronique ou lui laisser un message téléphonique ? De toute façon dans la quasi-totalité des cas il n'a pas la délicatesse de répondre.

Nous aurons l'occasion de vous communiquer prochainement nos réflexions sur ces 2 premières années de mandat.

SOLUTION DU JEU N° 352

Le livre, le CD ou la place pour le prochain spectacle offerts par la municipalité a été gagné par Madame Arlette Nachbauer et Monsieur Gilbert Audoor (**le lot ou le billet est à retirer en mairie obligatoirement dans le mois qui suit**).



ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Lola GRIMONT, née le 13 mars 2021 à LILLE (Nord), (11 rue du Maréchal Foch)

SOUVENIRS

Madame Josiane DELHAYE, décédée le 07 mars 2022 à TRELON (NORD), à l'âge de 93 ans (2 chemin Vert)

Madame PLANARD Léone, décédée le 14 mars 2022 à TRELON (NORD), à l'âge de 91 ans (2 chemin Vert)

Monsieur Jean-Marie TAQUET, décédé le 16 mars 2022 à TRELON (NORD), à l'âge de 96 ans (2 chemin Vert)

Madame Josette DELABYE, décédée le 21 mars 2022 à TRELON (NORD), à l'âge de 70 ans (2 chemin Vert)

Monsieur Jean BRUNEEL, décédé le 22 mars 2022 à TRELON, à l'âge de 94 ans (2 chemin Vert)

TRÉLON LOISIRS

LA PENSÉE DU MOIS :

« LE PRINTEMPS S'ANNONCE TOUJOURS PLEIN DE PROMESSES, MAIS LUI AU MOINS LES TIENT .»

Félix LECLERC

CE POÈME POUR VOUS SOUHAITER DE PENSER PRINTEMPS :



LE MARIAGE DES PINSONS

Au mariage des Pinsons
L'humble marmotte se démure,
Le froid jette sa blanche armure,
La terre n'a plus de frissons.
Les fleurs surgissent des buissons,
Le petit ruissellet murmure,
Le soleil joue en la ramure,
Et dans l'air fusent des chansons.
Les rossignols et les fauvettes,
Les papillons et les avettes,
Les écureuils, les hérissons,
Parmi les bois ou les prairies,
Font cent mille folâtreries
Au mariage des Pinsons...

À VOUS DE JOUER :

CONFIRMES

HORIZONTALEMENT

- I Elle coupe et fend
- II Jaune de col mélangé – Prélever un liquide
- III Pénétrer – Grecque qui compte
- IV Ville d'Auvergne
- V Ecosais – Détiennent
- VI Oubliés – Enregistrée
- VII Doués
- VIII Note – Pronom réfléchi – Contrôle de bagages
- IX Sujet artistique – Bouclée
- X Arrose les lauriers – Sujet singulier – Consonnes de triste mémoire

VERTICALEMENT

- 1 Et leur fin, c'est du vent ?
- 2 Se vendaient diablement chers – Région de l'ouest de la France
- 3 Cadeau bon marché – A sa clef
- 4 Hauts de corps
- 5 Passionnés – Près du jubé
- 6 Envoyèrent ad patres – Jubilé
- 7 Voiture – Il part avec la caisse
- 8 Suit un titre – Exclues
- 9 Difficiles
- 10 Coup de gueule – Le traitement les saisit

DEBUTANTS

HORIZONTALEMENT

- I Outil de bûcheron
- II A fait marcher en désordre ceux qui croyaient en lui – Pomper
- III Revenir chez soi – Relation de cercle
- IV Cité du Puy-de-Dôme
- V Anneau du pêcheur – Possèdent
- VI Laissées – Appréciee
- VII Capables
- VIII Utopiste – C'est du sélénium – Mesure de capacité
- IX Ne cache rien – Type de salade
- X Festivité – Pour un tiers – Vénéré ou haï

Joseph BRUNOT

VERTICALEMENT

- 1 Ils poussent sur des rames
- 2 Unités de recensement – Etat des Etats-Unis
- 3 Bienfait de la nuit – Vieux do
- 4 Nus au camping
- 5 Amoureux – Le coin des fidèles
- 6 Occirent – Gai participe
- 7 Tracte – Faucille ou marteau
- 8 Désigne la branche – Retranchées
- 9 Piquantes
- 10 Le dernier est à la mode – Mots d'auteurs

